Initiatives ministérielles

chose est possible, nous réexaminerons la question pour voir si cela peut se faire.

LES ÉMISSIONS DE DIOXYDE DE CARBONE

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le gouvernement a déclaré vouloir stabiliser les émissions de dioxyde de carbone à leur niveau de 1990 d'ici l'an 2000. Or, lundi, prenant la parole lors d'une réunion de l'Association charbonnière canadienne, le président du Comité permanent de l'énergie, Al Johnson, a affirmé: «C'est un objectif impossible.»

Je voudrais savoir si les propos de M. Johnson constituaient un signal de la part du gouvernement. Le gouvernement abandonne-t-il même son faible objectif de plafonnement? Ou le président du comité ne faisait-il que désavouer personnellement la politique de son gouvernement?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je répondrai, comme on dit, «rien de ce qui précède» aux choix que le député a proposés dans sa question.

Le député devrait le savoir, car lui et moi en avons déjà discuté au comité, le Canada a pour politique de stabiliser d'ici l'an 2000 les émissions de gaz contribuant à l'effet de serre. Nous tâchons de faire ratifier un engagement à l'occasion du Sommet de 1992 au Brésil. Les opinions divergent évidemment beaucoup d'un pays à l'autre quant aux moyens d'y parvenir. Je le renvoie, par exemple, à la proposition européenne ou à la proposition américaine, qui englobent les CFC, contrairement à la proposition canadienne.

Si nous excluons certains de ces problèmes, il sera beaucoup plus difficile pour le Canada de respecter certains des critères que d'autres pays se sont donnés et dont on leur reconnaît le mérite. Il ne faut pas se fier aux apparences.

• (1510)

M. le Président: Le temps réservé à la période des questions, même compte tenu de la prolongation, est écoulé.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LE JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur

le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour dire que demain sera un jour réservé à l'opposition.

RECOURS AU RÈGLEMENT

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS AU SUJET D'UNE RÉPONSE

M. Joe McGuire (Egmont): Monsieur le Président, hier, en réponse à la question supplémentaire que je lui ai posée au sujet du virus PVY-N, le ministre de l'Agriculture a déclaré:

. . .quelle que soit la souche de ce virus, les États-Unis en interdisent l'entrée.

J'aimerais que le ministre précise sa pensée.

L'hon. Bill McKnight (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, ce ne sont pas seulement les Américains, mais les Canadiens aussi qui manquent de vision et ne font pas tous les efforts nécessaires pour empêcher la transmission du virus dans leur région. Nous espérons que grâce au processus établi par Agriculture Canada et à l'ouverture sur les États-Unis, les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard pourront de nouveau être écoulées sur le marché des denrées alimentaires.

Mais je suis sûr que le député appuie les efforts du gouvernement du Canada et qu'il approuve les sommes versées pour l'éradication du virus PVY-N, qui, sans être dangereux pour l'homme, menace la production et le secteur de l'agriculture.

M. le Président: Je voudrais simplement dire aux députés que je serais tout à fait disposé à entendre des rappels au Règlement, mais un ordre nous oblige à voter maintenant.

Si le député estime qu'il y a vraiment urgence, je veux bien l'entendre maintenant, ou plus tard.

Une voix: Plus tard.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA RÉMUNÉRATION DU SECTEUR PUBLIC

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 17 septembre, de la motion de M. Andre: Que le projet de